



Le Courrier des Éleveurs

Octobre 2019



DANS CE NUMÉRO :

- Retour sur l'Assemblée Générale du mois d'août
- Dans les régions
- Professions de foi
- Les résultats des concours ANCCO et Grand Show Anglos
- La rhodococcose
- Palmarès et adhérents à l'honneur

**VOTEZ POUR
LA FORCE
DE L'UNION !**



257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex

Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr

www.federationdeseleveursdugalop.fr





Edito de Loïc Malivet



Le Courrier des Éleveurs

Calendrier

• 22-25 octobre

Ventes de Yearlings d'octobre, Arqana, Deauville

• 23-27 octobre

Equidays dans le Calvados

• 23 octobre

Les Equirencontres, Arqana, Deauville

• 31 octobre

Vente 100 % obstacle, Osarus Hippodrome de Maisons-Lafitte

• 4-15 novembre

Opérations de vote Élections France Galop

• 10 novembre

Soirée de Gala de l'Asselco au Château des Pères à Piré-sur-Seiche (35)

• 18-20 novembre

Vente d'Automne, Arqana, Deauville

• 7 décembre

Soirée de l'Élevage

• 7-10 décembre

Ventes d'Élevage, Arqana, Deauville

• 16 décembre

Élection du Président et du Conseil d'Administration de France Galop

• 12 janvier

Salon des Etalons, Le Lion d'Angers

• 18-19 janvier

Route des Etalons, Normandie

Chers éleveurs, À l'occasion de nos dernières élections internes, le comité de la Fédération a été fortement renouvelé. Jamais autant de jeunes éleveurs n'avaient intégré notre structure. Ils représentent l'avenir et avec l'implication de nous tous, notamment des femmes dont la représentation au sein de notre Comité n'a pas d'égal dans les autres associations du monde des courses, nous devons faire évoluer l'institution.

En cette année électorale, le terme Fédération va prendre tout son sens.

Face aux tentations partisans ou orientées, notre force est de défendre l'intérêt général et de parler au nom de vous tous, que vous soyez éleveurs de pur-sang, d'AQPS, d'anglo-arabes ou d'arabes purs ; que votre production soit orientée vers le plat ou l'obstacle ; que vous soyez éleveur-vendeur, propriétaire-éleveur ou éleveur sans sol. Au lendemain des élections, il faudra en outre faire preuve d'ouverture en se rassemblant avec ceux qui, bien qu'adversaires pendant la campagne, ont des idées compatibles avec les nôtres.

Le travail des élus de la Fédération ne se limite pas à gagner une élection mais se poursuit tout au long des 4 années que dure leur mandat.

La Fédération intervient au niveau national via nos relations avec les ministères de tutelle et nos contacts réguliers avec les Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale ou les élus locaux.

Bien évidemment, nos élus sont d'ores et déjà très impliqués au niveau de France Galop, que ce soit au sein du conseil d'administration, du comité, des conseils du plat et de l'obstacle que de la commission des régions et des comités régionaux ; cette présence indispensable doit être maintenue et renforcée.

Autre rôle que nous exerçons et qui revêt une importance capitale : la présidence de la Commission du Stud-book du Pur-Sang Anglais. Avec la vice-présidence du RESPE et notre présence dans les différents comités et groupes de travail de l'IFCE et du SIRE, ce sont autant d'activités qui traduisent l'implication de la Fédération dans les domaines réglementaires et sanitaires.

Au niveau européen, nos élus participent aux réunions de l'EFTBA et de l'EHN, ce travail prenant tout son sens dans la période d'incertitude actuelle liée au Brexit et aux menaces sanitaires auxquelles nous sommes régulièrement confrontés.

Les prochains mois seront déterminants et nous continuerons à travailler pour mettre en œuvre les solutions que nous avons imaginées avec nos homologues européens pour faciliter au maximum les formalités administratives et sanitaires liées au transport de nos chevaux.

Nous participons également aux congrès de l'ITBF qui ont lieu tous les 18 mois, donnant ainsi une dimension mondiale à notre action. La France organisera ce congrès en 2020, ce sera l'occasion de montrer aux représentants des 40 pays présents notre savoir-faire. Quelle autre association peut se vanter d'une telle présence et d'une si forte influence ?

Face aux défis qui se dressent et fort de plus de 1400 éleveurs parmi ses adhérents ayant également un agrément de propriétaire, la Fédération a décidé de présenter non-seulement une liste de candidats dans le collège éleveurs mais également de se rapprocher de l'association des propriétaires du Sud-Ouest, de propriétaires des autres régions, mais aussi de l'Afac et d'Anglo-course pour créer une liste d'union dans le collège propriétaires.

Des thèmes communs aux éleveurs et aux propriétaires seront abordés :

- Nous proposerons la création d'une association transversale du Galop : cela permettrait de fédérer les socio-professionnels autour d'un grand projet commun et de parler d'une seule voix.
- Le projet de rapprochement Trot-Galop-(Pmu) doit impérativement aboutir, c'est la clé du redressement de l'institution et la condition sine qua non pour que l'État nous aide dans cette transition. A terme ce sont des économies de fonctionnement importantes que nous pourrions aller chercher et ainsi relancer la croissance tant attendue.
- Le maillage territorial des hippodromes est une force et il est nécessaire de réfléchir à un grand projet national qui permettra d'améliorer leur communication et leur rayonnement, et organiser une mise en commun de leurs moyens humains et techniques lorsque cela est possible.
- Les Grands Prix de province doivent avoir lieu le week-end à des horaires adaptés, pour attirer des spectateurs ils ne doivent plus être programmés sur d'autres créneaux.
- Il est plus que jamais nécessaire aujourd'hui d'adapter les programmes dans chaque région en fonction des effectifs et du niveau de ceux-ci...une course pour chaque cheval !
- S'agissant de l'Obstacle, la Fédération a toujours défendu le 2/3-1/3 et continuera à le faire. Le Galop doit profiter de la vitalité de cette discipline pour marcher sur ses deux jambes. Plat et obstacle, unis et solidaires, sont les deux pans de notre activité.
- Souvent critiquée, la gouvernance de France Galop doit être réformée et se moderniser si l'on veut qu'elle puisse gagner en réactivité et en volonté d'évolution.
- Autre sujet à défendre, la fiscalité des propriétaires, des éleveurs et la spécificité des éleveurs sans sol.
- Sur le dossier de la TVA, nous militons pour qu'un taux réduit à négocié s'applique à partir du jour où le cheval est déclaré à l'entraînement, cette solution paraît acceptable aux yeux des élus et des représentants des Ministères que nous avons interrogés, ce serait un bon compromis.
- De plus en plus mis en avant, le bien-être animal sera un sujet incontournable de la campagne. Sur ce point, la Fédération continuera à être leader en promouvant une image positive de notre sport. En outre, il faut souligner le travail effectué par la Fédération dans le cadre de la rédaction de la charte pour le bien-être équin, aujourd'hui reconnue comme texte de référence sur le sujet.

S'agissant des propriétaires, il faudra améliorer encore l'accueil, l'accès à la propriété, le suivi des nouveaux entrants. Pour cela il nous paraît indispensable de relancer la Commission Propriétaires au sein de France Galop.

Recrutement, Reconnaissance et Réception (3R) seront les axes chantiers de cette Commission.

S'agissant des éleveurs, la Fédération continuera à défendre les 4 races d'élevage et leurs spécificités, elles contribuent à la richesse et à la diversité de l'élevage français.

De même, nous défendrons le retour des primes à l'éleveur pour tous, sans distinction d'âges. Cette position a été adoptée à très forte majorité par le nouveau Comité de la Fédération des Éleveurs. C'est le fruit d'une réflexion collégiale et d'une large consultation.

Pour conclure sur une note positive, la réussite de l'étalonnage Français, avec la hausse de qualité récente que l'on constate aussi bien en plat qu'en obstacle, démontre qu'il est possible de se sortir d'une situation difficile avec de la volonté et de l'audace, sans pour autant renier ses valeurs fondamentales. N'oublions pas également que les réformes déjà entreprises commencent à porter leurs fruits : après des années de baisse continue, la fréquentation des hippodromes parisiens et régionaux repart à la hausse, la réussite des Jeux de ParisLongchamp est un modèle qu'il faudra décliner partout. Cette hausse de fréquentation a des conséquences positives sur les enjeux PMH.

De son côté, le travail du PMU commence à porter ses fruits. Il sera impératif de continuer à prendre en considération les suggestions des parieurs, ce sont nos clients et il faut les écouter.

Tous unis, continuons les réformes nécessaires à l'institution des courses et nos efforts qui, associés un vrai plan de relance, permettront de retrouver le chemin de la croissance.

Le résultat des élections à France Galop va être déterminant pour l'avenir de notre filière.

Nous comptons sur vos suffrages pour porter haut notre liste Fédération des Éleveurs et la liste Fédération des Propriétaires*.

VOTEZ, FAITES VOTER POUR LA FORCE DE L'UNION !

**Loïc Malivet,
Président**

*retrouvez les candidats et les deux professions de foi nationales au cœur de ce Courrier des Éleveurs.

Le mot des régions

CENTRE-EST

“ Chers Amis Éleveurs, nous sommes comme vous le savez en pleine période d'élections.

Voter n'est pas une obligation mais un devoir. Vous participez nombreux à notre AG, pas seulement pour avoir accès au tirage au sort j'espère ! Donc vous savez vous mobiliser. Plusieurs listes se présentent à vos suffrages, l'essentiel est de vous exprimer en pensant avant tout à l'intérêt général. Les candidats issus des rangs de la Fédération sont là pour vous défendre, accordez-leur votre confiance tant dans le collège éleveurs que dans le collège propriétaires ! Plat et obstacle, réunis pour faire perdurer ce merveilleux spectacle des courses. Tous ensemble, la Force de l'Union !

Henry Roussignhol
Président

SUD-EST

“ Je souhaite féliciter tous nos adhérents pour leurs réussites et leurs nombreux succès durant les 3 premiers trimestres 2019 ! Aussi nous comptons sur vous ... pour l'avenir de notre filière il faut que l'on se mobilise pour défendre les intérêts de chacun, ne laissons pas passer cette opportunité de pouvoir nous exprimer par le vote dès le 4 novembre 2019.

Kamel Chehboub
Président

ASSELCO

“ La soirée ASSELCO aura lieu cette année le dimanche 10 novembre au château des Pères à Pir-sur-Seiche (35) non loin de Vitre et Laval.

Les éleveurs aiment à s'y retrouver dans une ambiance chaleureuse, autour d'un dîner de gala, au cours duquel de nombreuses saillies sont tirées au sort. Les meilleurs chevaux et leurs éleveurs sont mis à l'honneur, puis tout le monde se retrouve sur la piste de danse jusqu'à tard dans la nuit.

Au cours de la soirée, sont distribués les Coups de Pouce ASSELCO-FRANCE-SIRE. De quoi s'agit-il ? 2009 sera la troisième édition de ce challenge, qui permet à deux jeunes se destinant aux métiers de l'élevage, de recevoir chacun une bourse d'un montant de 1500 €, afin de l'aider à réaliser un stage d'élevage à l'étranger. FRANCE-SIRE, partenaire des Coups de Pouce depuis cette année, assure la communication autour de cette initiative. Les candidats, qui doivent être issus du secteur géographique géré par l'Asselco, ou y faire leurs études, ou encore y travailler, envoient leurs candidatures par e-mail à France-Sire. Ils doivent expliquer leur parcours et leur motivation. Les dossiers sont étudiés par le bureau de l'Asselco, qui les reçoivent dans un deuxième temps pour un entretien de sélection. Enfin les finalistes se voient remettre chacun un chèque de 1500 € au cours de la soirée de l'Asselco.

SUD-OUEST (ECSSO)

“ Chers amis éleveurs et propriétaires du sud-ouest, vos succès, la qualité de vos chevaux, de vos élevages, donnent à notre région une place prépondérante dans le panorama des courses françaises et internationales. Multidisciplinaire (plat et obstacle) et multi-races (PS, AA, PSA et AQPS), notre région est représentative de la diversité de notre filière. Les combats qui nous attendent pour que notre passion perdure sont nombreux (la prime à l'éleveur pour tous, la TVA, le programme, ...). Votre voix compte, faites-la entendre en vous exprimant par vos votes aux élections à France Galop. Nous sommes fiers de nous engager pour vous défendre, votre soutien est primordial ! Votez pour les listes de votre Fédération !

Jean Biraben, Président
et le Bureau de l'ECSSO

Cette année pour la première fois, COOLMORE STUD a décidé de soutenir le coup de pouce ASSELCO -FRANCE-SIRE, en proposant aux deux lauréats d'intégrer le haras de Coolmore Irlande pour un stage d'une année. C'est à la fois une opportunité formidable pour les jeunes du Grand Ouest, et une reconnaissance très appréciée du travail de l'Asselco. N'hésitez pas à en parler autour de vous, toutes les vocations sont bonnes à prendre et à encourager !

D'autre part, il n'a échappé à personne que les élections générales de France Galop vont se dérouler dans un mois. Depuis le mois d'août, nos équipes sont sur le pont pour préparer nos listes et nos thèmes de campagne, ainsi que tous les outils de notre communication.

Au niveau régional, l'Asselco présente une liste d'union avec les AQPS OUEST, avec lesquels nous travaillons déjà depuis de nombreuses années, aussi bien dans les comités régionaux que dans des réalisations communes, comme le Salon des Étalons du Lion d'Angers.

Devant la multiplicité des listes en présence, il est indispensable d'éviter la dispersion des voix, si nous voulons être influents dans le prochain comité de France-Galop et au sein du Conseil d'administration. Nous espérons que nous saurons convaincre et rassembler l'ensemble de nos adhérents, et bien au-delà. Votez, et faites voter autour de vous, nous sommes tous acteurs et concernés par l'avenir des courses, notre avenir et celui des jeunes générations.

Pierric Rouxel
Président

AFAC

//// Le Vendredi 6 Septembre 2019, lors de la journée **FRENCH ARABIAN BREEDERS' CHALLENGES** des 3 ans sur l'hippodrome de Toulouse, s'est tenue notre Assemblée Générale.

En tant que présidente, Mme Axelle Nègre de Watrigant a ouvert la séance en présentant le rapport moral.

Puis, le trésorier M. Jean-Marc de Watrigant a fait le point sur la trésorerie, la présidente a détaillé le financement du programme des courses 2018 et le sponsoring 2019. Finalement, le secrétaire M. Jean-Paul Larrieu a abordé le volet sanitaire.

Durant la séance, des sujets fondamentaux ont été abordés :

➤ **FRENCH ARABIAN BREEDERS' CHALLENGES** : Le changement de format des BREEDER'S découle de la modification du calendrier Premium, en effet la date habituelle est devenue PMH. Nous avons donc été contraints de revoir l'organisation afin de préserver la visibilité de cet événement au profit de l'ensemble des acteurs : propriétaires, éleveurs, entraîneurs et sponsors.

➤ **PARTANTS** : Le nombre de partants est un élément primordial pour pouvoir conserver des courses attractives et premium. En attendant les chiffres de cette fin d'année, la tendance moyenne des partants dans les courses de Pur-Sang Arabes apparaît en progression. L'effectif des chevaux Pur-Sang Arabe à l'entraînement en France est quant à lui stable.

➤ **ALLOCATIONS** : Le Pur-Sang Arabe est l'unique race qui a vu le montant moyen de ses allocations augmenter, notamment grâce à la constante évolution de nos différents sponsorings.

➤ **PROPRIETAIRES / ELEVEURS** : La raréfaction de nos propriétaires et éleveurs Français est un sujet d'inquiétude. Pour les soutenir, l'association essaye de valoriser en priorité les courses de 3 ans et cherche activement d'autres moyens à mettre en place pour les aider, c'est une priorité.

➤ **VENTES ARQANA** : Rappel sur le protocole de vaccination. En 2019, le vaccin de la rhinopneumonie est devenu obligatoire



Les intervenants à l'Assemblée Générale de l'AFAC © Coll. privée



Un auditoire attentif © Coll. privée

➤ **ACA** : La validation de la convention ACA/AFAC est désormais actée, c'est une avancée significative que l'AFAC est fière et heureuse d'avoir su concrétiser. Un siège statutaire au sein du siège de conseil d'administration de l'ACA a aussi été obtenu.

➤ **FRANCE GALOP** : Les élections France Galop approchent, il est important que chaque adhérent vote dans son collège au niveau régional et national soit 2 fois par collège. L'AFAC sera à la disposition de ses adhérents pour expliquer le système de vote électronique. Avec 150 adhérents l'AFAC a son mot à dire, ALORS VOTONS !

A la fin de la réunion, le vote pour le renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration a eu lieu :

• M. Jean-Pierre Deroubaix, M. Didier Giethlen, M. Mathieu Talleux et Mme Axelle Nègre de Watrigant ont été réélus.

• M. Bertrand Le Metayer fait quant à lui son entrée dans le Conseil d'Administration, pour marquer cette prise de fonction, il a tenu à remercier les adhérents : " Chers membres de l'AFAC, n'ayant pu voir que certains d'entre vous à Toulouse, je tenais à vous remercier de votre confiance en m'élisant au conseil d'administration. J'espère apporter ma pierre à l'édifice pour l'élevage et les courses arabes. Au plaisir de vous rencontrer sur les champs de courses ".

A la suite des courses de Pur-Sang Arabes, l'ensemble des participants ont pu prendre part au cocktail dinatoire servit dans le salon DIANE de l'hippodrome de Toulouse. Cet événement est un rendez-vous important dans la vie de notre association, il nous permet de nous rassembler pour échanger. Nous espérons que les membres présents l'auront apprécié, et qu'ils partageront leur expérience afin que nous soyons encore plus nombreux l'année prochaine.

Nous tenons également à remercier le président de l'hippodrome de Toulouse, M. Francis Montauban, ainsi que toute son équipe pour leur aide précieuse dans l'organisation de cet événement.

AFAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

21 août 2019 - Deauville



Loïc Malivet © APRH

➤ Le **Président Malivet** souhaite la bienvenue aux éleveurs qui se sont déplacés pour cette Assemblée Générale et annonce le déroulement de la matinée. Dans un premier temps les responsables des différentes commissions* fédérales interviendront ; suivra un débat sur la campagne électorale que va mener la Fédération des Eleveurs dans les semaines à venir pour les élections à France Galop ; enfin, la parole sera donnée à Cyril Linette (PMU), Arnaud de Courcelles (Equidia) Edouard de Rothschild et Olivier Delloye (France Galop) qui dresseront un état des lieux de la situation de l'institution un an après leurs interventions dans le même lieu. Après avoir remercié les nombreux présents, le Président donne la parole à Daniel Cherdo, trésorier.

➤ **Daniel Cherdo** présente le compte de résultat 2018. Il indique le montant des produits et celui des charges et fournit des détails et explications. Le trésorier est satisfait de la bonne tenue des comptes qui sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés. Il donne lecture d'un extrait du rapport du Commissaire aux Comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

➤ **Luc Kronus**, arrivé fin mars 2019 à la direction de la Fédération, se présente brièvement, indiquant qu'après avoir travaillé pour Le Trot, il a passé de nombreuses années à France Galop au service juridictionnel et au département programme.



Daniel Cherdo © coll. privée



Christiane Head © coll. privée

➤ **Christiane Head**, responsable de la Commission Internationale, souhaite en préambule remercier Tim Richardson et Hubert Honoré pour le travail qu'ils ont effectué pour cette commission lors de la précédente mandature. Elle remercie les personnes qui ont accepté de l'épauler dans sa tâche et trace un rapide bilan des mois écoulés : un déplacement en Irlande en mai pour l'EFTBA a permis de rencontrer les représentants des éleveurs européens, une réunion de l'EHN a eu lieu à Longchamp en juillet au cours de laquelle ont notamment été évoquées les élections européennes. On peut se féliciter que Mme Yon-Courtin, Maire de Saint-Contest et Présidente de Labéo, ait été élue députée européenne. Une réunion sur les conséquences d'un Brexit sans accord est prévue début septembre, le Dr Gadot y représentant l'institution des courses au Galop. Au sujet des événements à venir, Madame Head annonce un meeting EFTBA à Newmarket en novembre, et surtout l'organisation, à Paris en juin 2020, du meeting ITBF (Fédération Internationale des Eleveurs) qui réunira les représentants des éleveurs d'une quarantaine de pays.

➤ **Antonia Devin**, à la tête de la commission sanitaire, présente la composition de sa commission soulignant qu'elle reflète la diversité de nos régions d'élevage. Elle salue le travail de Tim Richardson et Guillaume Fortier aux cours des quatre années écoulées. Madame Devin précise qu'au niveau national la commission sanitaire va s'intéresser à de multiples problèmes qui affectent nos éleveurs, notamment : la nécessité de développer notre propre vaccin contre le rotavirus ou au moins pouvoir l'importer de pays proches et l'importance de déclarer les cas de rotavirus au Respe, la lutte contre la rhodococcose avec le concours de Equiways qui travaille à la mise en place d'un protocole de sécurité, la mise en œuvre de formation ou stages d'une journée à destination des éleveurs et



Antonia Devin © coll. privée

pourquoi pas la création d'un label sanitaire "Fédération des Eleveurs", la diffusion du Guide des Bonnes Pratiques auprès des éleveurs... Madame Devin rappelle qu'une visite sanitaire est obligatoire tous les deux ans et invite à se référer sur ce point au *Courrier des Eleveurs* du mois de juillet. Elle annonce les prochaines Equirencontres qui se tiendront à Deauville le 23 octobre prochain. Au niveau international, la Commission sanitaire échange avec les responsables des éleveurs européens comme ce fut le cas dans le cadre de la réunion EFTBA du mois de mai. Elle y a insisté sur la nécessité de disposer de stocks de vaccins suffisants et l'utilité d'harmoniser les codes de vaccination en Europe. L'importance de relier les protocoles vaccinaux des courses, des ventes et de l'élevage est également mise en avant. Mme Devin rappelle que l'éventualité d'un Brexit sans accord est inquiétante et qu'il convient de rester vigilants. Enfin, elle souligne l'intérêt des thèmes sanitaires qui seront abordés lors de la réunion du printemps 2020 à Paris : la grippe, la rhinopneumonie, la mise en place d'un réseau d'épidémiologie internationale sur le modèle du RESPE français, la biosécurité lors des ventes, le dopage génétique...

Madame Devin donne ensuite la parole au **Docteur Guillaume Fortier**, consultant sanitaire de la Fédération et acteur essentiel à la commission sanitaire.

Le Docteur Fortier remercie le Président Malivet et Mme Devin de leur confiance et se réjouit de poursuivre sa collaboration avec la Fédération. Il remercie Tim Richardson pour tout le travail réalisé avec lui au cours des années antérieures. Il insiste sur l'importance d'être très présents dans les réunions internationales et annonce une prochaine réunion sur le Brexit et ses conséquences sur l'accord tripartite. Enfin, le Docteur Fortier souligne l'importance du travail du RESPE dont les deux vice-présidences sont occupées par la Fédération des Eleveurs et France Galop.



Julian Ince © coll. privée

➤ **Julian Ince**, responsable de la commission étalonniers, se félicite de la qualité du travail effectué lors de la précédente mandature avec la commission sanitaire et la commission communication et remercie pour cela Tim Richardson et Pierric Rouxel.

Il rappelle quelques unes des actions menées (l'envoi du Répertoire des étalons de façon large en France et à l'étranger montrant la richesse de notre parc d'étalons, la présence fédérale récurrente dans Jour de Galop et sur France Sire, le travail effectué avec l'IFCE pour réduire le temps consacré par les éleveurs à saisir les déclarations de premier saut, les success box dans JDG...) et souhaite que les travaux en collaboration

avec le sanitaire et la communication se poursuivent sur la vaccination, la diffusion d'informations, etc... Enfin, il signale que la saison de monte 2019 s'est bien passée et espère que la saison 2020 se déroule pour le mieux.



Pierric Rouxel © coll. privée

➤ **Pierric Rouxel** mène la Commission Elevage Technique, Bien Être Animal et Programme et Primes qui se divise en trois groupes. Il cite les membres de chaque groupe et les remercie pour leur implication.

• Elevage-Technique : des thèmes de travail ont été listés, tels que la transformation des litières et les différentes solutions qui pourraient être étudiées

- Bien Être Animal : les éleveurs connaissent bien le sujet, l'élevage du cheval de courses passant par son bien-être. Il souhaite que sur le BEA soit réalisée une communication réaliste sur ce qui fait la force du métier d'éleveur et le rapport avec les chevaux.
- Programme et Primes : Pierric Rouxel préconise que soit menée une réflexion et une analyse sur les axes d'amélioration du programme des courses afin de déterminer vers quoi doit tendre notre élevage.

*vous pouvez retrouver la composition des Commissions dans le *Courrier des Eleveurs* du mois de juillet.



A. de Courcelles, C. Linette, E. de Rothschild et O. Delloye, ici avec L. Malivet, répondent aux questions de la salle © coll. privée

ET APRÈS L'AG...

À l'issue de l'Assemblée Générale, le Président Malivet a présenté les axes de la campagne électorale que mènera la Fédération pour les élections à France Galop et dévoilé les listes nationales présentées dans le collège éleveurs et le collège propriétaires. Vous retrouvez ces listes en milieu de journal.

Et pour finir...

Les interventions de Cyril Linette, Arnaud de Courcelles, Edouard de Rothschild et Olivier Delloye sur la situation de la filière étaient cette année encore très attendues, dans la salle Arqana et en direct (ou différé) sur France Sire.

La Fédération remercie une nouvelle fois les dirigeants de France Galop, du PMU et d'Equidia pour leur disponibilité.

Pour voir ou revoir ces présentations, rendez-vous sur France Sire.



G. Fortier
© Coll. privée

CONTEXTE ET GÉNÉRALITÉS

La rhodococcose est une maladie respiratoire qui affecte principalement les jeunes poulains, à un âge de 3 semaines à 6 mois. Cette maladie, qui est due à une bactérie, *Rhodococcus equi* (R. equi), se caractérise par une bronchopneumonie pyogranulomateuse, d'évolution subaiguë ou chronique, associée au développement d'abcès pulmonaires. D'autres formes de la maladie peuvent être également rencontrées : intestinales, ostéo-articulaires, intra-abdominales notamment. Le taux de mortalité peut atteindre 80 % en l'absence de diagnostic précoce et de traitement adapté.

Assez curieusement, il ne s'agit pas d'une maladie contagieuse mais d'une maladie essentiellement tellurique, soit, transmise par les microorganismes présents dans les sols. C'est donc une maladie "environnementale" !

La réalité ou la pratique ne sont pas si simples car bon nombre de facteurs individuels (sensibilité, immunité, pathogénicité de la souche...) ou liés à la conduite de l'élevage entrent en jeu.

La lutte contre la Rhodococcose a été considérée encore récemment comme l'un des axes de recherche prioritaire pour la filière équine par l'IFCE, en réponse aux inquiétudes formulées par l'ensemble des principaux présidents des associations d'éleveurs représentatifs de la filière équine. Cette pathologie est encore responsable d'une importante morbidité et mortalité au sein de toutes nos filières d'élevage mais chez les races destinées à la course ou au sport ses conséquences sur la carrière sportive d'un poulain futur athlète ou de son espérance de prix de vente en font une réelle maladie économique qui n'a pas encore trouvé une solution idéale pour s'en prémunir.

UNE MALADIE D'ORIGINE BACTÉRIENNE

Rhodococcus equi est une bactérie ubiquiste qui se retrouve à la fois au niveau des sols (bactérie saprophyte) mais ayant également la capacité d'infecter de nombreux autres mammifères, chez qui elle se comporte comme un pathogène opportuniste). La rhodococcose équine est provoquée spécifiquement par des souches bactériennes qui possèdent un plasmide dit "de virulence" contenant le gène VapA, qui confère à R. equi sa capacité d'échapper aux mécanismes principaux et innés de défense du poulain.

Rhodococcus equi est une bactérie tellurique opportuniste qui peut s'adapter à des substrats variés lui permettant ainsi de survivre dans des milieux pauvres en nutriments, avec une bonne tolérance à la dessiccation ce qui favorise sa survie dans des sols secs et sa transmission par des poussières et particules contaminées. Ce germe est donc communément isolé du sol des enclos, chemins et herbages (en surface) ainsi que dans l'air et les poussières des locaux utilisés durant la saison de poulinage.

Sa multiplication est favorisée par la présence d'acides organiques apportés par les matières fécales ou le fumier des herbivores.

La transmission de R. equi est essentiellement indirecte, les voies de contamination étant digestives et respiratoires. L'inhalation par les très jeunes poulains de particules contaminées (au niveau des locaux, paddocks et/ou herbages) augmente le risque de développement de la maladie. La rhodococcose affecte toutes les races de chevaux. Elle peut être sporadique dans les élevages de faible taille, ou enzootique dans ceux de grande taille ou de grande densité de chevaux à l'hectare.

Cette maladie affecte toutes les régions en France.

La déclaration des cas de rhodococcose en France via notre réseau, le RESPE, demeure inférieure à celle de nos voisins anglais. Incidence réelle de la maladie ou défiance vis-à-vis de sa déclaration...

LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LA BACTÉRIE

La lutte contre la rhodococcose passe par trois axes :

➤ **Sa détection** qui repose sur une analyse de sols pour déterminer le taux de contamination par les souches virulentes de R. equi corrélée avec un risque de prévalence de la maladie. En cas de maladie, le diagnostic précoce est essentiel pour améliorer la prise en charge du poulain atteint et la gestion de la rhodococcose en général. Le diagnostic précoce repose sur le suivi des signes cliniques, des analyses sanguines, le suivi échographique pulmonaire et l'identification/isolément de R. equi au niveau respiratoire par aspiration trans-trachéale pour un diagnostic de certitude.

➤ **Sa prévention** qui regroupe les actions suivantes :

Une réduction de l'exposition des jeunes poulains aux sources potentielles de contamination par une gestion des herbages et des locaux, une réduction de l'aérosolisation des bactéries pour réduire le risque de contamination par les poussières, ainsi qu'une réduction de la densité en animaux.

Un transfert passif d'immunité par l'utilisation de plasmas hyper-immuns est envisageable. Malgré un certain nombre de contraintes (protection partielle, protocole d'administration contraignant et effets indésirables possibles), les plasmas hyper-immuns ont un rôle à jouer comme outils de prévention. Une amélioration de la caractérisation de ces plasmas serait nécessaire pour une meilleure évaluation de leur efficacité sur le terrain.

Aucun vaccin d'origine industrielle n'est commercialement disponible à ce jour. L'utilisation d'auto-vaccin (une pratique uniquement française basée sur l'injection d'une suspension contenant une souche bactérienne inactivée au formol et isolée au sein du haras destiné aux injections) est autorisée. Les auto-vaccins et les plasmas hyper-immuns répondent à la définition d'un médicament vétérinaire et leur utilisation est encadré réglementairement.

Le récent avis de l'ANSES relatif aux méthodes de prévention et de lutte contre la rhodococcose du poulain (Saisine n° 2017-SA-0046) souligne un manque d'évaluation systématique conduite sur le terrain pour déterminer l'efficacité de ces mesures sanitaires.

➤ **Sa thérapeutique** : traitement médicamenteux vétérinaire à base d'antibiotique à bonne pénétration cellulaire (cf Saisine ANSES n° 2017-SA-0046 section 3.4). L'association de rifampicine et d'un macrolide restant à ce jour le traitement de choix, avec toutefois des restrictions d'utilisation importantes (la rifampicine est classée comme substance antibiotique d'importance critique).

Bien que la rhodococcose soit parfois vue comme une fatalité, il existe des mesures de Détection et de Prévention à mettre en place pour limiter le risque de maladie,

sa pérennisation à l'élevage et les lourdes conséquences qu'elle peut entraîner.

Comme toujours, le dialogue efficace avec le vétérinaire, le contrôle des intrants au haras, la surveillance pertinente des poulains sont autant de clés de succès dans la limitation de ses effets.

Ajoutons à cela qu'il est aujourd'hui aisé de faire évaluer sa charge bactérienne au haras selon les sites et points à risque.

Enfin, la déclaration systématique au RESPE aide à promouvoir les initiatives d'étude, de recherche mais aussi l'intérêt de l'industrie à l'égard d'un de nos fléaux silencieux, encore regardé comme une maladie honteuse alors qu'il s'agit d'une très vieille maladie d'élevage !

Pour la Commission Sanitaire,
Dr Guillaume Fortier

COMMUNIQUÉ

CHERS ÉLÈVEURS,

Vous trouverez sur le site internet fédéral un communiqué du BHA (autorité hippique anglaise) relatif à l'usage des Bisphosphonates (notamment du Tildren).

En synthèse, le BHA confirme sa position d'interdire l'usage des Bisphosphonates sur tout cheval avant l'âge de 3 ans et 6 mois, ainsi que dans les 30 jours précédant une course.

Tout cheval ayant été traité avant l'âge de 3 ans et 6 mois est désormais définitivement interdit de courir en Grande-Bretagne.

S'agissant de France Galop, les instances en charge des modifications du Code des Courses travaillent actuellement à une évolution des règles sur l'usage des Bisphosphonates et une annonce sera faite dans les prochaines semaines sur les règles et les sanctions applicables en la matière. Le même type d'interdiction d'usage avant 3 ans et 6 mois pourrait être retenu. La proposition présentée n'a pas de caractère rétroactif et à ce stade une interdiction définitive de courir n'est pas envisagée. Nous vous tiendrons informés lorsqu'une information officielle nous aura été communiquée.

En tout état de cause, nous vous appelons à la plus grande vigilance dans l'usage des Bisphosphonates et notamment à veiller, avec votre vétérinaire traitant, à respecter les indications d'utilisation des fabricants de ces médicaments.

Nouveau succès du grand show ANGLO COURSE

//// Le 19 septembre à La Teste de Buch, l'hippodrome de La Teste a accueilli le sixième Grand Show des anglo-arabes de course.

La grande famille de la race était réunie à cette occasion, d'une part - lors d'une soirée très réussie - pour féliciter les entourages des meilleurs chevaux en 2018, d'autre part pour présenter - dans le cadre d'un concours modèle et allures - plus de 80 produits nés en 2017 qui fouleront les hippodromes l'an prochain.

Les éleveurs sont de plus en plus motivés pour se déplacer à La Teste afin de trouver un débouché à leur production. Ils y rencontrent la plupart des entraîneurs du Sud-Ouest qui sont souvent les décideurs pour leurs clients.

De nombreux poulains et poulaches, avec origines at-trayantes et beau modèle, ont facilement trouvé preneur dans des prix cohérents.

Les éleveurs-lauréats ont été récompensés par plus de 20 saillies offertes par les haras régionaux et au-delà.



HIVER DE TANUES © Robert Polin



HIREINE DE LAGARDE © Robert Polin

Paul Couderc, Président de la Fédération Anglo Course, s'est montré très satisfait de ce 6^e Grand Show:

« Le niveau est de plus en plus élevé. Ce type de manifestation contribue à rassembler les passionnés pour le bienfait des courses. Ce Grand Show Anglo Course participe au maillage hippique de notre territoire en permettant aux petits éleveurs de s'illustrer et à différents types de propriétaires de se faire plaisir dans une filière course particulièrement bien organisée. »

CLASSEMENT DES DIFFERENTES CATEGORIES

- **Mâles & hongres de 37,5 % et plus**
HIVER DE TANUES par Roseau de Tanuès & Mésange de Tanuès (par Dearling)
• Jean-Charles Maisonneuve
- **Femelles de 37,5 % et plus**
DIVINE ABBAYE par Frisson du Pécès & Onyx de Roches (par Dearling) • Jean-Charles Escalé
- **Mâles & hongres de 25 à 37,5 %**
HARDY CROIXNOIRE par Maiguri & Vanina Croixnoire (par Greengroom) • Haras des Faunes
- **Femelles de 25 à 37,5 %**
HIREINE DE LAGARDE par Fairplay du Pécès & Reine Lauteix (par Jebeland Pontadour) • Ecurie Couderc
- **Mâles & hongres de 12,5 à 25 %**
HARRY BLUE par Ragtime Pontadour & Apple Blue (par Dom Alco) • Laure et Didier Giethlen
- **Femelles de 12,5 à 25 %**
HAWAI DE LA BRUNIE Petillo & Altica de la Brunie (par Subotica) • Jacques Cruzillac

LE CANTAL À L'HONNEUR

La meilleure poulache et le meilleur poulain du concours ont tous les deux vus le jour dans le Cantal, à proximité d'Aurillac ;

- **MEILLEUR FEMELLE TOUTES CATEGORIES**
HIREINE DE LAGARDE • Ecurie Couderc
- **MEILLEUR MÂLE TOUTES CATEGORIES**
HIVER DE TANUES • Jean-Charles Maisonneuve
- **CHAMPION SUPRÊME**
HIVER DE TANUES • Jean-Charles Maisonneuve

COLLÈGE ÉLEVEURS



NIVEAU NATIONAL

LISTE DE LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP EN NOVEMBRE, VOTEZ POUR LA FORCE DE L'UNION !

Les CANDIDATS



Loïc MALIVET

Nicolas de CHAMBURE

Mathieu DAGUZAN GARROS

Pierric ROUXEL

Céline SIRVEN-GUALDE

Alain RÉGNIER

Henry ROUSSIGNOL

Jean-Paul LARRIEU

Les SUPPLÉANTS



Patrick DAVEZAC

Édwige LE METAYER

Benoît JEFFROY

Tangi SALIOU

NOS ENGAGEMENTS POUR 2020-2024

RELANÇONS UN PROJET D'ENTITÉ COMMUNE TROT-GALOP-PMU : c'est essentiel pour renouer le dialogue avec l'État, négocier un cadre plus favorable et gommer les différences de traitement avec la FDJ. Les économies réalisées permettront de lancer les bases de la relance de la filière.

FAISONS ÉVOLUER LA GOUVERNANCE DE FRANCE GALOP, pour qu'elle soit plus réactive et efficace.

RÉTABLISSONS LES PRIMES À L'ÉLEVEUR POUR TOUS
Pas de distinction d'âge. Maintien des primes à l'étranger. Maintien de la distinction conçus/non-conçus.

DÉFENDONS L'OBSTACLE ET LE 2/3-1/3
L'obstacle a un rôle primordial dans l'économie de la Filière, notamment en matière d'élevage. C'est une porte d'entrée pour les nouveaux éleveurs et la jeune génération. L'obstacle est indispensable pour assurer un équilibre en nombre de courses vis-à-vis du Trot.

ET NOS COMBATS...

AMÉLIORONS NOTRE FISCALITÉ ET BAISSONS LA TVA
Militions pour que le taux plein de TVA ne s'applique qu'à partir du jour où le cheval est déclaré à l'entraînement. Cette solution est acceptable aux yeux des élus et des représentants des Ministères que nous avons interrogés.

DÉFENDONS NOS 4 RACES DE COURSE
Défendons sans distinction les 4 races de course : PS, PSA, AA, AQPS. Comme la Fédération l'a toujours fait.

VEILLONS AU BIEN-ÊTRE ANIMAL
La Fédération a été la première à soutenir 'Au-Delà Des Pistes'.

EXCELLONS DANS LE DOMAINE SANITAIRE
La Fédération est la seule à intervenir sur le sujet au niveau national et européen, de manière responsable et en associant les courses et l'élevage.

100 ANS D'EXISTENCE ET D'ACTION

2 300 ADHÉRENTS AVEC ET SANS SOL

Nos SERVICES

Une assistance technique de qualité dispensée par une équipe de quatre permanents tout au long de l'année

Une information percutante (Répertoire des étalons, Abrégé, Courrier des éleveurs, Site internet, etc.), ainsi qu'un abonnement annuel à Jour de Galop pour se tenir au courant de l'actualité des courses

Des élus proches de vous, à votre écoute

Une expertise fiscale, sanitaire et juridique indiscutable ainsi qu'une assurance RC offerte à tous nos adhérents lorsque leurs chevaux courent

Des tirages au sort de saillies où chaque année plus de 90 saillies sont offertes



LISTE DE LA FÉDÉRATION DES PROPRIÉTAIRES DU GALOP

EN NOVEMBRE, VOTEZ POUR LA FORCE DE L'UNION !

Les CANDIDATS



Les SUPPLÉANTS



NOS ENGAGEMENTS POUR 2020-2024

RELANÇONS UN PROJET D'ENTITÉ COMMUNE TROT-GALOP-PMU : c'est essentiel pour renouer le dialogue avec l'État, négocier un cadre plus favorable et gommer les différences de traitement avec la FDJ. Les économies réalisées permettront de lancer les bases de la relance de la filière.

FAISONS ÉVOLUER LA GOUVERNANCE DE FRANCE GALOP, pour qu'elle soit plus réactive et efficace..

ADAPTONS LE PROGRAMME DES COURSES
En courant les Grands Prix Régionaux le week-end à des horaires favorables. En adaptant le programme en fonction des effectifs régionaux pour préserver la santé et la carrière des jeunes chevaux, en leur évitant de longs déplacements.

DÉFENDONS L'OBSTACLE ET LE 2/3-1/3
L'obstacle a un rôle primordial dans l'économie de la Filière, notamment en matière d'élevage. C'est une porte d'entrée pour les nouveaux éleveurs et la jeune génération. L'obstacle est indispensable pour assurer un équilibre en nombre de courses vis-à-vis du Trot.

AMÉLIORONS NOTRE FISCALITÉ ET BAISSONS LA TVA
Militions pour que le taux plein de TVA ne s'applique qu'à

partir du jour où le cheval est déclaré à l'entraînement. Cette solution est acceptable aux yeux des élus et des représentants des Ministères que nous avons interrogés.

RENFORÇONS LE MAILLAGE TERRITORIAL DES HIPPODROMES

En mettant en commun les moyens humains et techniques entre hippodromes proches et en créant une régie publicitaire portée par les fédérations régionales.

ET NOS COMBATS...

DÉVELOPPONS LE PROPRIÉTIARIAT : Relançons la Commission Propriétaires pour œuvrer sur 3 chantiers : Recrutement, Reconnaissance et Réception (3R).

RÉAFFIRMONS LE PRINCIPE DES PRIMES PROPRIÉTAIRES, pour anticiper d'éventuelles attaques dans le futur et rétablissons les primes à l'éleveur pour tous.

DÉFENDONS NOS 4 RACES DE COURSE : Défendons sans distinction les 4 races de course : PS, PSA, AA, AQPS.

IMPOSONS UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE aux chevaux entraînés à l'étranger qui doivent contribuer au financement de la filière.

VEILLONS AU BIEN-ÊTRE ANIMAL : Nous soutenons la charte pour le bien-être animal rédigée sous l'égide de la Fédération nationale du cheval.

Nos ACQUIS

Les primes éleveurs ET les primes propriétaires

Les dispositions fiscales

Une organisation sanitaire responsable

Une grande association transversale ÉLEVEURS/PROPRIÉTAIRES

La seule association à avoir un rôle actif aussi bien au plan national qu'international.

BREEDING IN FRANCE?

You have a vote too! Every four years, you have the opportunity to decide who will represent your interests at France Galop. This year, for the first time, you can vote electronically. Your vote for the FEG supports the only international Breeders' association which is active within the EFTBA and the ITBF.

PROPRIÉTAIRES ET ÉLEVEURS UNIS

L'AVENIR DU GALOP EST UN IMMENSE DÉFI.

NOUS DEVONS TRAVAILLER, NOUS EXPRIMER ET AGIR ENSEMBLE

La nouvelle Fédération des Propriétaires du Galop s'appuie sur les 1.400 membres de la Fédération des Éleveurs du Galop agréés comme propriétaires et sur de grandes associations de propriétaires (Association des Propriétaires de chevaux de courses au Galop du Sud-Ouest, AFAC, Anglo-Course).



La Fédération des Éleveurs et la Fédération des Propriétaires travailleront ensemble au sein de la future **FÉDÉRATION DU GALOP**.

Une grande association transversale pour conduire France Galop et parler d'une seule voix avec l'État.

Notre liste est constituée de propriétaires impliqués, acteurs des courses au quotidien, vraiment représentatifs.



LA FORCE DE L'UNION
Fédérons tous les sociopros autour d'un grand projet !

RACING IN FRANCE?

You have a vote too! Every four years, you have the opportunity to decide who will represent your interests at France Galop. This year, for the first time, you can vote electronically. Your vote for the FPG supports the only international owner's association which is active and representative.

Elections à France Galop, quelques informations clés sur les modalités de vote

CE QUE NOUS APPREND LE CODE ELECTORAL DE FRANCE GALOP :

Les votes s'effectuent par voie électronique, à distance, via une interface internet, accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette de son choix (article 2).

Le matériel électoral est disponible en version dématérialisée sur l'interface de vote à distance mise en place par France Galop, durant toute la durée du vote, suivant le calendrier porté à l'annexe 1 (calendrier électoral). Les professions de foi seront également envoyées en format papier selon les conditions visées à l'article 15 du Code électoral (article 18).

Les identifiants et mots de passe permettant de se connecter à la page de vote, seront communiqués par courrier postal par le prestataire en charge du scrutin, à chaque électeur selon le calendrier porté à l'annexe 1, sans que France Galop n'en ait connaissance afin de préserver l'anonymat du vote. La saisie de l'identifiant et du mot de passe vaut signature de la liste d'émargement (article 19).

LES DATES À RETENIR (SOURCE CALENDRIER ÉLECTORAL) :

- **vendredi 11 octobre 2019 à 12h00** : publication définitive des listes des candidats et des professions de foi sur le site de France Galop
- **mercredi 23 octobre 2019** : date limite d'envoi des professions de foi aux électeurs, par le prestataire.
- **vendredi 25 octobre 2019** : dépôt Poste des codes et identifiants de vote des électeurs, par le prestataire.
- **lundi 4 novembre 2019 à 09h00** : ouverture des opérations de vote sur l'interface dédiée.
- **vendredi 15 novembre 2019 à 12h00** : clôture du vote et proclamation des résultats

ENFIN LE GUIDE PRATIQUE-CANDIDATS ET ELECTEURS MIS EN LIGNE SUR LE SITE DE FRANCE GALOP PRÉCISE :

" Le courrier contenant les accès confidentiels au site de vote vous sera envoyé à votre adresse principale. Vérifiez sur votre espace professionnel que votre adresse est à jour pour le recevoir. Si vous n'avez pas reçu le courrier avant la fin du mois d'octobre, n'attendez pas l'ouverture du vote pour vous manifester, écrivez à : elections2019@france-galop.com ".

Retrouvez le Code Electoral, le Calendrier Electoral et le Guide Pratique sur le site de France Galop, rubrique " Elections 2019 ".

En cas de difficultés : elections2019@france-galop.com, tel : 01 49 10 22 26 (répondeur).



BESOIN D'AIDE ?
UNE QUESTION SUR
LES MODALITÉS DE VOTE ?

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LES ÉQUIPES
DE LA FÉDÉRATION AU 01 47 61 06 09 !



National de l'Obstacle 2019 : une édition historique



Un fils de Doctor Dino sacré Champion Suprême chez les foals © Coll. privée

Cet évènement se réalise chaque année grâce à l'indispensable soutien des fidèles partenaires et sponsors dont fait partie la Fédération des Éleveurs ; l'organisateur, l'Association Normande de Chevaux de Course d'Obstacle (ANCCO), les remercie tous chaleureusement.

Chez les foals, le National de l'Obstacle a la particularité d'organiser un match entre les 6 meilleurs produits de la Normandie (Orne, Calvados, Manche) et du Reste du Monde, c'est à dire les foals provenant de tous les autres départements. Le cumul des points donné par les juges à chacun des 3 meilleurs foals des 2 catégories (précoces et tardifs) a donné lieu à un résultat très serré puisque la Normandie s'est imposée avec 469 points contre 463 pour le Reste du Monde. Le champion suprême a été désigné parmi eux, et c'est un mâle très signé de Doctor Dino, présenté par Marine Estrade, qui a obtenu le titre.

//// Le 31 juillet dernier au haras du Pin s'est déroulée la 9^e édition du National de l'Obstacle en partenariat avec Dynavena. Une édition qui restera dans les mémoires grâce à une entrée triomphale de l'Anglo-Arabie sur le concours : avec ses deux premiers partants cette année, elle remporte la victoire chez les 2 ans ! La Normandie a gardé son titre chez les foals, et chez les yearlings, ce sont les femelles qui ont dominé avec la sœur d'une des porte-drapeaux du concours, Miss Salsa Blue...

Outre les résultats, il faut noter un record d'inscrits – ils étaient 130 au catalogue – et une affluence tout aussi importante du public : le repas du midi était "sold out" ! Les "graduates" continuent à porter haut les couleurs du National, avec parmi eux la championne en devenir L'Autonomie, récemment gagnante du Prix de Maisons Laiffite (Gr.3) à Auteuil et leader de la génération de 4 ans sur les haies.

Isabelle Pacault, juge suprême chez les foals, a précisé : " Le poulain est très beau et harmonieux. C'est cruel de devoir n'en désigner qu'un car il y en avait d'autres qui étaient très sympathiques, mais j'ai trouvé que celui-là était le mieux présenté aujourd'hui. " Marine Estrade élève dans la Manche depuis 6 ans et remporte ici sa première victoire au concours. Le poulain est un neveu des excellents Saint Palois et Anaking. Le meilleur couple - Trophée Fédération des Éleveurs a été remporté par Vanessa et Olivier Sauvaget avec leur jument Curieuse et sa pouliche Jucunda d'Olva, par Chœur du Nord. La pouliche a confirmé ce titre par la suite en remportant sa section (foals femelles précoces) au Show AQPS du Lion d'Angers.



Meilleur Couple Juments-Foal parrainé par la Fédération des Éleveurs © Coll. privée



Harry Blue, Champion Suprême chez les 2 ans © Coll. privée

Du côté des yearlings, le champion est une championne : Sérotonine, fille de No Risk At All et sœur d'une jument bien connue au National de l'Obstacle : Miss Salsa Blue. Avant ses grandes performances sur les pistes (notamment une deuxième place du Grand Prix d'Automne Gr.1), la représentante de la casaque Coiffier avait été, comme sa petite sœur, présentée au concours par Nina Hubert, qui élève au Haras d'Harcouel pour le compte, entre autres, de la famille Coiffier. Souhaitons que Sérotonine suive le même chemin ! Chez les mâles, le haras de Montaigny a fait coup double : la structure présentait le gagnant Out of Shoes, issu de la première génération de son étalon Night Wish.



Sérotonine, Championne Suprême chez les yearlings © Coll. privée

Le National de l'Obstacle présente la particularité d'accueillir tous les chevaux à vocation obstacle, quelle que soit leur race. Le catalogue présentait ainsi cette année, pour la première fois, deux sujets anglo-arabes, inscrits chez les deux ans. Et c'est finalement l'un d'entre eux,

Harry Blue, qui a été sacré champion suprême de cette catégorie, après une longue délibération entre les juges ! Un beau défi qui finit en triomphe pour Didier et Laure Giethlen, venus depuis le Lot. Harry Blue a par la suite remporté sa section au Show Anglo de La Teste (mâles et hongres 12,5 à 25%). Chez les femelles, c'est une fille d'Authorized qui a remporté les honneurs. Présentée par William Menuet, Let Me Love est le premier produit de l'excellente Lady d'Ogenne, gagnante du Grand Steeple-Chase de Craon (Listed) sous l'entraînement de son éleveur, également mentor de son frère Ocean Austral, lauréat ce printemps du Grand Cross de Fontainebleau.



Convivialité à l'apéritif offert par la Fédération des Éleveurs © Coll. privée

Les résultats complets et les photos individuelles sont disponibles sur le site du concours : www.national-de-l-obstacle.fr

//// Organisée par l'association Au-Delà Des Pistes et soutenue par la Fédération des Éleveurs du Galop, la dernière épreuve 2019 de Sauts d'Obstacles réservée aux chevaux réformés des courses s'est courue dimanche dernier sur le site des Boulerie Jump – Pôle Européen du Cheval, au Mans.

Remportée par **SELIMAR MONTERG** (Marshall), jument de 9 ans n'ayant jamais couru, et Violaine Dutilloy, l'épreuve a rassemblé pas moins de 13 concurrents parmi lesquels s'affrontaient notamment **KYALCO** (Falco), lauréat du Prix Violon II (Listed) en 2016 sous l'entraînement de Philippe Peltier et **Sadler'sflaure** (Ballingary), lauréat de Listed et placé de groupe sur l'hippodrome d'Auteuil sous les entraînements de Christophe Aubert puis de Donatien de Beauregard.



Marius Cypres et Sadler's flaire © Les Garennes



Violaine Dutilloy & Selimar Monterg félicitée par Aliette Forien © Les Garennes

PAULINE PROD'HOMME ET MARIUS CYPRÈS EN SELLE
Anecdote, Sadler'sflaire, appartenant désormais à Tamara de Beauregard, était monté par Marius Cypres, fils de Thierry Cypres et éleveur de nombreux chevaux s'illustrant au plus haut niveau de l'obstacle français dont notamment l'un des prochains favoris du Prix de La Haye Jouselin 2019, **BIPOLAIRE** (Fragant Mix).

Quelques minutes plus tard, c'était l'entraîneur Pauline Prod'Homme qui s'essayait aux joies du concours hippique en selle sur **VICTORY DE REBECQ** (Any Given Saturday), un cheval qu'elle avait entraîné et monté en courses. Bien que les deux protagonistes "galop" aient essuyé 4 points de pénalités sur le dernier obstacle du parcours, Pauline Prod'Homme a quant à elle déclaré :

“ **VICTORY DE REBECQ** était "mon" cheval. Je l'ai monté tous les matins lorsqu'il était à l'entraînement chez nous ainsi qu'à chacune de ses sorties officielles. Les initiatives comme aujourd'hui doivent continuer à être soutenues à l'avenir car il est important que nos chevaux bénéficient d'une bonne image pour leur avenir après-course. Aujourd'hui, j'ai fait du CSO avec **VICTORY**, mais je sais qu'il est déjà dressé à l'équitation Western grâce à Déborah Leroy. C'est superbe !

L'association Au-Delà Des Pistes tient à remercier l'ensemble de ses partenaires, Al Shaqab Racing, la Fédération des Éleveurs du Galop, Horse Master, la société TRM et les Aga Khan Studs qui ont permis la bonne organisation des épreuves 2019, au nombre de 7. Organisation qui sera reconduite en 2020.

Pour plus d'informations : **Marine Thevenet**
marine.thevenet@audeladespistes.fr

ROUTE DES ÉTALONS

LES DATES DE LA RDE 2020

La 11^e Route des Étalons aura lieu le week-end des 18 & 19 janvier 2020 en Normandie. Cette année encore de nombreux haras Normands nous feront le plaisir de présenter leurs étalons à un public de socioprofessionnels toujours plus nombreux. Venez partager ces moments privilégiés !

La Fédération des Éleveurs du Galop remercie très sincèrement tous les haras qui participeront à cette nouvelle édition de la RDE.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet dédié : www.laroutedesetalons.com

//// Le 10 août dernier, la Fédération des Éleveurs du Galop a renouvelé son partenariat lors de la Journée de L'Association des Jockeys, qui s'est déroulée durant le Meeting de Deauville Barrière. Cette Journée, dédiée aux œuvres sociales de l'Association des Jockeys, permet au grand public et aux invités privilégiés des partenaires, de découvrir les coulisses des courses. Ils ont en effet accès aux explications et conseils des jockeys, qui se mettent à leur disposition pour leur communiquer leur passion. Le soutien de la Fédération des Éleveurs se traduit concrètement par l'aide financière apportée aux jockeys blessés ou leurs familles, tout au long de l'année. Le soutien de chacun est important et nous permet de répondre au mieux aux besoins de nos adhérents.



© APRH

L'Association des Jockeys



Réduisez les risques d'apparition de troubles ostéo-articulaires

DYNAVENA FOALY
DYNAVENA CROISSANCE
intègrent du **Bambusa A**,
assurant un apport élevé en silicium organique



MADE IN FRANCE

ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 03/07/2019 AU 02/10/2019

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Ecurie des MONCEAUX	SISTERCHARLIE	Beverly D. S. Diana S.	1	USA
BLOODSTOCK AGENCY LTD	LAURENS	Prix Rothschild	1	FR
Berend VAN DALFSEN	DANCETERIA	Grosser Dallmayr-Preis	1	GER
AL SHAHANIA STUD	ASPETAR	Preis von Europa	1	GER
Ecurie des MONCEAUX	SOTTASS	Prix Niel	2	FR
WERTHEIMER & FRÈRE	ZIYAD	Grand Prix de Deauville	2	FR
Haras du MÉZERAY	ENBIHAAR	Lancashire Oaks	2	GB
		Qatar Lillie Langtry St.	2	GB
		Park Hill St.	2	GB
Haras du LOGIS SAINT-GERMAIN	ROYAL LYTHAM	Tattersalls July St.	2	GB
WERTHEIMER & FRÈRE	HOPEFUL	Prix de Condé	3	FR
WERTHEIMER & FRÈRE	SOUDANIA	Prix du Prince d'Orange	3	FR
WERTHEIMER & FRÈRE	ECRIVAIN	Prix des Chênes	3	FR
WERTHEIMER & FRÈRE	POLYDREAM	Prix de la Porte Maillot	3	FR
Jacques BÉRÈS	SQUARE DE LUYNES	Stockholm Cup International	3	SWE
		Marit Sveaas Minnelop	3	NOR
SARL JEDBURGH STUD & Mme Isabelle CORBANI	CITY LIGHT	Prix du Pin	3	FR
Mme Elisabeth RIBARD	SUÉDOIS	Supreme St.	3	GB
SCEA des PRAIRIES	ALOUNAK	Preis der Sparkassen-Finanzgruppe	3	GER
Ecurie SKYMARC FARM	KING MALPIC	Prix de Ris-Orangis	3	FR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 03/07/2019 AU 02/10/2019

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Jean-Marc LUCAS	ATHENA DU BERLAIS	Premio Steeple-Chase d'Italia	2	ITY
Haras de S.A. AGA KHAN SCEA	LALDANN	Corsa Siepi Dei 4 Anni	2	ITY
Mme Jocelyne DUCASSE	FALSTAFF	Prix Robert Lejeune	3	FR
Thierry CYPRÈS	FIGUERO	Prix The Fellow	3	FR
Mathieu DAGUZAN-GARROS	GOLDEN PARK	Prix de Chambly	3	FR
Mme Magalen BRYANT	NORTHERLY WIND	Premio Memorial Massimo Caimi	3	ITY



Élevage Ambroise Godeau

Suivi d'élevage et poulinage,
Repos, retraite
et convalescence

06.82.99.19.10
godeau.laronceraie@orange.fr

La Ronceraie
53240 La Baconnière



RÉPERTOIRE DES ÉTALONS 2019
N'oubliez pas d'inscrire vos étalons
dans le Répertoire 2020,
et ce avant le 21 octobre prochain !

FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP
257, avenue Le Jour se Lève - 92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 / Fax: 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2019 au 01/10/2019

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	158	59	83	305	3 168 465	20 053
2	LE HAVRE	126	60	84	258	2 582 960	20 499
3	KENDARGENT	144	65	89	332	1 899 600	13 191
4	DUBAWI	48	22	28	76	1 743 449	36 321
5	SHAMARDAL	38	15	27	70	1 611 595	42 410
6	GALILEO	38	13	21	52	1 483 645	39 043
7	KINGMAN	25	12	18	34	1 432 915	57 316
8	RAJSAMAN	161	48	73	332	1 342 927	8 341
9	ELUSIVE CITY	102	44	57	252	1 091 830	10 704
10	HOLY ROMAN EMPEROR	44	16	20	94	1 080 100	24 547
11	LOPE DE VEGA	67	23	33	107	1 074 000	16 029
12	SEA THE STARS	40	23	31	74	1 068 080	26 702
13	MAKFI	77	32	49	170	976 620	12 683
14	NATHANIEL	26	8	12	52	936 940	36 036
15	AIR CHIEF MARSHAL	93	40	56	220	927 000	9 967
16	ROCK OF GIBRALTAR	47	21	29	134	904 045	19 235
17	MOTIVATOR	79	23	34	149	842 120	10 659
18	FRANKEL	27	12	18	43	841 590	31 170
19	INVINCIBLE SPIRIT	62	24	26	134	828 625	13 364
20	EVASIVE	102	25	42	183	815 215	7 992
21	WOOTTON BASSETT	77	25	28	139	799 150	10 378
22	ANODIN	79	18	33	143	740 175	9 369
23	OLYMPIC GLORY	56	16	22	98	727 015	12 982
24	ORPEN	49	25	39	130	694 330	14 170
25	SHOWCASING	28	11	20	50	693 977	24 784

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2019 au 01/10/2019

RANG	ÉTALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	158	59	83	305	3 168 465	20 053
2	LE HAVRE	126	60	84	258	2 582 960	20 499
3	KENDARGENT	144	65	89	332	1 899 600	13 191
4	RAJSAMAN	161	48	73	332	1 342 927	8 341
5	ELUSIVE CITY	102	44	57	252	1 091 830	10 704
6	AIR CHIEF MARSHAL	93	40	56	220	927 000	9 967
7	MOTIVATOR	79	23	34	149	842 120	10 659
8	EVASIVE	102	25	42	183	815 215	7 992
9	WOOTTON BASSETT	77	25	28	139	799 150	10 378
10	ANODIN	79	18	33	143	740 175	9 369
11	OLYMPIC GLORY	56	16	22	98	727 015	12 982
12	ORPEN	49	25	39	130	694 330	14 170
13	PENNY'S PICNIC	63	23	33	146	689 225	10 940
14	DABIRSIM	79	25	32	126	669 470	8 474
15	RIO DE LA PLATA	60	21	33	138	651 970	10 866
16	TORONADO	37	23	36	67	650 225	17 573
17	GEORGE VANCOUVER	78	23	28	160	638 865	8 190
18	INTELLO	42	12	15	68	617 355	14 698
19	STYLE VENDOME	64	17	25	127	582 875	9 107
20	PEDRO THE GREAT	43	18	31	107	556 062	12 931
21	AUTHORIZED	41	18	22	81	529 110	12 905
22	SOMMERABEND	41	14	17	98	512 810	12 507
23	KHELEYF	56	17	26	123	486 835	8 693
24	ZANZIBARI	39	14	22	100	478 855	12 278
25	PLANTEUR	54	13	20	129	476 040	8 815

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2019 au 01/10/2019						
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	WERTHEIMER & FRERE	111	430	65	193	371 030
2	ECURIE DES MONCEAUX	66	291	35	135	257 848
3	GUY PARIENTE HOLDING	51	279	42	115	215 661
4	FRANKLIN FINANCE S.A.	68	371	57	165	212 262
5	S.A. AGA KHAN	82	316	59	157	177 458
6	DAYTON INVESTMENTS LTD	42	186	19	92	155 470
7	AL SHAQAB RACING	60	196	39	108	146 050
8	JEAN-CLAUDE SEROUL	69	431	39	185	124 066
9	SARL JEDBURGH STUD	62	311	27	141	99 161
10	ALAIN CHOPARD	93	560	30	204	95 657
11	JEAN-PHILIPPE DUBOIS	30	149	14	76	94 064
12	ECURIE SKYMARC FARM	50	214	34	106	81 245
13	HARAS DU QUESNAY	38	221	21	85	80 855
14	SCEA DU HARAS DE VICTOT	26	119	16	60	72 195
15	HARAS D'ETREHAM	54	259	24	104	72 061
16	ECURIE PEREGRINE SAS	22	69	10	36	70 513
17	SAS REGNIER	43	230	24	92	69 314
18	ECURIE HARAS DU CADRAN	53	300	35	121	67 252
19	MATHIEU DAGUZAN-GARROS	48	239	25	103	65 501
20	BEREND VAN DALFSEN	26	139	15	54	63 804
21	THIERRY DE LA HERONNIERE	55	238	26	109	63 799
22	BLOODSTOCK AGENCY LTD	11	29	5	8	60 518
23	ELEVAGE HARAS DE BOURGEAUVILLE	27	127	17	66	59 436
24	M. BOUTIN (S)	23	176	15	69	59 325
25	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	30	124	15	46	58 626

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2019 au 01/10/2019						
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	THIERRY CYPRES	33	97	18	56	121 722
2	HARAS DE SAINT-VOIR	70	200	40	75	117 609
3	HARAS DE MIRANDE	27	106	10	53	110 558
4	MME HENRI DEVIN	29	102	22	52	100 214
5	JEAN-MARC LUCAS	15	57	6	29	81 212
6	JACQUES CYPRES	35	100	18	48	77 035
7	FRANCOIS-MARIE COTTIN	29	107	14	40	64 070
8	ECURIE D	9	32	7	15	54 083
9	MME BENOIT GABEUR	9	31	6	16	49 964
10	SCEA HAMEL STUD	20	60	12	35	49 576
11	MME MAGALEN BRYANT	17	57	13	30	40 365
12	PIERRE DE MALEISSE MELUN	12	62	9	37	40 162
13	MME BERNARD LE GENTIL	18	64	14	33	39 267
14	OLIVIER TRICOT	12	44	7	21	36 496
15	GILDAS VAILLANT	10	50	6	24	34 312
16	MME CATHERINE COIFFIER	5	17	4	8	34 161
17	JEAN-LOUIS GUERIN	5	19	3	10	30 814
18	GILLES TRAPENARD	19	70	10	30	30 728
19	HERVE D'ARMAILLE	13	51	5	21	29 704
20	ROGER-YVES SIMON	19	74	11	30	29 088
21	JEAN HARDY	5	25	3	13	28 005
22	FRANKLIN FINANCE S.A.	7	21	3	10	27 964
23	ECURIE SAGARA	7	23	4	11	27 294
24	RENE TABART	5	22	6	15	27 138
25	EARL HARAS DE NONANT LE PIN	10	47	10	23	26 550

TRM
L'EXCELLENCE EN NUTRITION EQUINE

DIAZORB
Pour la gestion nutritionnelle des problèmes digestifs chez les poulains et chevaux

CALPHORMIN
Développement optimal du squelette et de la conformation

EQUIDARMOR
SOCIÉTÉ VÉTÉRINAIRE

LES CLÉS DE VOTRE SUCCÈS

Fabriqué en Irlande par TRM et distribué en France par Equidarmor, 171 ROUTE DU PLAN HAUBERT, 40090 L'AGLONNEUILLE

www.trm-france.fr

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2019 au 01/10/2019							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SAINT DES SAINTS	116	47	79	202	2 867 315	24 718
2	KAPGARDE	103	34	48	174	1 778 700	17 268
3	MARTALINE	102	32	38	163	1 540 985	15 107
4	POLIGLOTE	52	27	40	88	1 357 390	26 103
5	NETWORK	67	25	34	121	1 184 395	17 677
6	GREAT PRETENDER	47	11	16	91	815 600	17 353
7	BALKO	65	18	24	111	785 065	12 077
8	NO RISK AT ALL	69	22	28	96	783 180	11 350
9	COASTAL PATH	61	21	32	81	779 240	12 774
10	CALIFET	17	9	11	28	727 315	42 783
11	DOCTOR DINO	41	20	25	52	706 710	17 236
12	COKORIKO	39	15	16	66	620 620	15 913
13	BLUE BRESIL	46	8	13	61	599 870	13 040
14	SADDLER MAKER	33	11	18	60	592 535	17 955
15	VISION D'ETAT	26	10	11	45	477 830	18 378
16	ENRIQUE	38	14	24	66	470 260	12 375
17	MUHTATHIR	33	9	12	62	456 225	13 825
18	FRAGRANT MIX	26	8	11	56	455 810	17 531
19	TURGEON	42	8	13	68	454 060	10 810
20	KHALKEVI	32	13	20	58	450 095	14 065
21	APSIS	29	8	11	42	421 975	14 550
22	BALLINGARRY	52	14	15	108	403 595	7 761
23	SUNDAY BREAK	25	8	16	51	381 635	15 265
24	SOLDIER OF FORTUNE	22	8	10	31	373 870	16 994
25	VOIX DU NORD	22	9	11	47	360 760	16 398

Editeur : Fédération des Eleveurs du Galop • Directeur de la publication : Loïc Malivet
 • Rédaction : Fédération des Eleveurs du Galop • Mise en page : Camille Renaudin
 • Impression : Routage et Messageries de France - 94523 Rungis cedex - Tel : 01 56 30 14 28

6^{èmes} ÉQUIRENCONTRES « SPÉCIAL GALOPEURS »

Le mercredi 23 octobre 2019 à 11h
sur le site Arqana de Deauville

Programme des conférences :

**GRIPPE : UNE ANNÉE PARTICULIÈRE
ET UN CHALLENGE À RELEVER !**

par le Dr Romain Paillot (Directeur de recherche chez LABÉO)

**CELLULES SOUCHES : VUES, CONNUES
MAIS DE NOUVELLES INNOVATIONS AVEC DES RÉSULTATS !**

par le Dr Valérie de Murat
(Responsable technique chez Boehringer Ingelheim Santé Animale France)

Un buffet campagnard sera proposé à l'issue des conférences

Les places étant limitées, n'hésitez pas à nous informer de votre présence par mail à :
contact@parislesud.net

Lieu de conférence : 32 avenue Hocquart de Turtot - 14800 Deauville